

Communiqué de l'AG des professeur.e.s de philosophie de l'Académie de Poitiers

Le collectif des professeur.e.s de philosophie grévistes de l'Académie de Poitiers a décidé, lors de l'assemblée générale du 29 juin, de reconduire la grève le mercredi 30 juin, afin de dénoncer la dégradation des conditions de correction du baccalauréat imposées autoritairement par le Ministère : une numérisation forcée des copies dans le logiciel Santorin qui rend impossible une évaluation respectueuse du travail des élèves, ainsi qu'une réduction injustifiée du délai de correction.

En nous mettant en grève et en refusant de passer par Santorin, nous souhaitons ainsi reprendre la main sur des conditions d'examen et de correction qui échappent de plus en plus aux enseignant.e.s, mais également assurer aux élèves la juste évaluation qu'ils méritent et préserver la valeur de l'examen national du baccalauréat, lequel est toujours davantage abîmé par les réformes continues du Ministre de l'Éducation Nationale.

Plus généralement, nous nous opposons fermement aux pratiques managériales autoritaires qui tentent de mettre au pas la profession depuis que le ministre Blanquer a entamé ses réformes du lycée et du baccalauréat, et dont le rectorat de Poitiers nous a donné un bel exemple dans la nuit d'hier. Les correcteur.ice.s grévistes ont reçu hier, à 23h14, un courrier de l'administration les menaçant de ne prendre en compte que le seul contrôle continu des élèves concernés, s'ils ne rendaient pas leurs notes et appréciations avant le lendemain, 13h. Par cet ultimatum, le rectorat de Poitiers montre qu'il préfère sacrifier notre travail de correcteur, mais surtout celui des élèves - qui ont pris la peine de composer avec sérieux malgré une année plus qu'éprouvante - plutôt que d'entamer une concertation et entendre nos revendications.

Nous tenons cependant à maintenir le dialogue ouvert et sommes prêt.e.s à rendre nos notes et appréciations imprimées sans délai si le Rectorat s'engage à satisfaire les revendications suivantes :

- l'abandon définitif du logiciel de correction Santorin et la garantie d'un retour à une correction manuscrite dès l'année prochaine, qui seule permet une évaluation sereine et précise du travail des élèves.
- l'allongement du délai de correction à une durée minimale de 15 jours ouvrés.

Au vu de l'absence de réponse de la part du Rectorat auquel nous avons adressé un courrier collectif ce matin, nous continuons d'exercer notre droit de grève. Nous appelons les enseignants de l'académie, toutes disciplines confondues, à nous rejoindre dans cette mobilisation, qui concerne tous les personnels de l'Éducation. Nous garantissons aux élèves et parents d'élèves, que le travail de correction a bien été fait, et avec le plus grand sérieux, et que nous transmettrons les notes et appréciations au rectorat quand nous le déciderons, en dehors du logiciel Santorin et selon des modalités que nous aurons nous-mêmes choisies.